



**Communiqué de presse n° 014 du 18 février 2011 10h00**

Comme annoncé dans son communiqué du 8 courant, la CFDT cheminots a organisé une campagne de relevés de régularité durant la période du 24 janvier au 17 février 2011 sur 20 relations.

98 cheminots-sondeurs ont participé à cette campagne et ce sont un total de 1964 trains qui ont fait l'objet d'un suivi.

Les relations concernées sont :

- Paris-Lille (TGV)
- Paris-Douai (TGV)
- Douai-Montigny en Ostrevent (TER)
- Paris-Orléans-Tours (TET)
- Paris-Tours (TGV)
- Paris-Beauvais (TER)
- Ligne N
- Paris-Le Havre (TET)
- Paris-Caen (TET)
- Lignes D et H
- Dieppe-Rouen (TER)
- Auxerre-Paris (TER)
- Paris-Lyon (TGV)
- Aulnoye Aymeries - Lille (TER)
- Douai - Lille (TER)
- Etoile de Lyon
- Paris-Compiègne (TET)
- Paris-Creil (TER)
- Paris-Reims (TGV)

Les résultats sont :

- 33,66% des trains sont à l'heure
- 69,04% des trains ont un retard inférieur ou égal à 5 minutes
- 47,10% des trains n'assurent pas la qualité de service prévu à l'origine
- 69,35% des retards ont une cause externe à l'entreprise

Pour la CFDT Cheminots, plusieurs enseignements sont à tirer de cette campagne.

En premier lieu, elle permet de mieux comprendre le ressenti des usagers du train puisque c'est sur les horaires de pointe que nous observons la plus forte irrégularité.

En second lieu, cette campagne confirme que les causes de l'irrégularité se répartissent en deux gros ensembles :

**Union Fédérale CFDT des  
Cheminots et Activités  
Complémentaires**

Fédération Générale  
des Transports et de  
l'Équipement

47-49 Avenue Simon Bolivar  
75019 PARIS  
Tél : 01 56 41 56 70  
Fax : 01 56 41 56 71

Mél  
cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr

Contact :  
**Fabian Tosolini**  
06.22.04.19.62

site internet  
[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)

**Union Fédérale CFDT des  
Cheminots et Activités  
Complémentaires**

Fédération Générale  
des Transports et de  
l'Équipement

47-49 Avenue Simon Bolivar  
75019 PARIS  
Tél : 01 56 41 56 70  
Fax : 01 56 41 56 71

Mél  
cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr

Contact :  
**Fabian Tosolini**  
06.22.04.19.62

site internet  
[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)

- Un, pour moins d'un tiers imputable à l'entreprise ferroviaire
  - ✓ problème sur la rame ou la locomotive
  - ✓ mise en place tardive de la rame
  - ✓ problème d'accouplement ou désaccouplement de TER ou TGV
  - ✓ absence de personnel
- Un, pour plus des deux tiers
  - ✓ engorgement des voies et espacement entre les trains
  - ✓ engorgement des gares
  - ✓ réalisation de travaux
  - ✓ problème de signalisation
  - ✓ actes de malveillance
  - ✓ problématiques climatiques
  - ✓ suicides.

Face à ce constat, la CFDT Cheminots préconise :

- ✓ D'affiner le constat en isolant les périodes de pointe dans les relevés de régularités
- ✓ De remettre en état rapidement le réseau ferré fortement dégradé
- ✓ De créer des infrastructures de désaturation (gares parisiennes...)
- ✓ En lien avec RFF, de mieux coordonner les chantiers travaux afin d'éviter les retards en cascade.
- ✓ De sécuriser les installations afin de lutter contre le vandalisme et les vols
- ✓ De créer une campagne nationale de communication sur les dangers des risques ferroviaires
- ✓ De remettre de la souplesse dans l'organisation de l'entreprise (polyvalence, supprimer les rigidités...)
- ✓ De mettre le volume d'emplois de cheminots en adéquation avec le taux de disponibilité du matériel fixé par l'entreprise (service matériel).

En conclusion,

- Les cheminots se débattent au quotidien pour tenter d'assurer un service de qualité avec des moyens mal utilisés et des incohérences de production. Aujourd'hui leur savoir faire pallie les carences ; jusqu'à quand ?
- l'ouverture à la concurrence sur un réseau dégradé, avec une organisation inadaptée et une équation économique sans solution, n'est pas le remède miracle qui développera le transport ferroviaire.
- Seule une véritable politique nationale ambitieuse de développement et de complémentarité du transport public, passant par une fiscalité spécifique (type ECOTAXE ou Taxe Carbone) sera à même de répondre aux besoins et attentes des populations.
- Le service public nécessite un financement public.